



Autorisation droit à l'image

publié le 01/06/2018

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des sorties, activités pédagogiques, clubs...de nombreuses photos ont été prises par des professeurs. Beaucoup d'élèves souhaiteraient les récupérer comme souvenirs.

Nous souhaitons donc les placer sur le serveur du collège pour que chaque élève puisse faire sa sélection.

Cependant, si vous ne souhaitez pas que les photos où figure votre enfant soient accessibles, signalez-le nous par un mot dans son carnet de liaison avant le 8 juin. Dans ce cas nous supprimerons les images le concernant.

Le Principal

O. JEANNE-ROSE



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.